Du Bureau directeur
LYS CALAIS TRIATHLON.

A l'attention des adhérents et futurs adhérents.

Calais, le 29/09/2020.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2021

Chers toutes et tous,

Nous vous informons que notre club est réaffilié depuis le 01/09/2020 à la FFTRI. Vous pouvez donc désormais renouveler votre licence pour la saison 2021. Ce renouvellement s'effectue comme d'habitude sur le site de la FFTRI https://espacetri.fftri.com/.

Pour les personnes licenciées en 2020, il vous faut aller sur votre espace personnel et suivre les consignes données.

Pour les nouveaux, retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site internet https://www.lyscalaistriathlon.fr/page/979118-adhesion.

Le Bureau directeur qui s'est réuni en date du 29 septembre 2020 a décidé de conserver les tarifs 2020 quelque soit les licences enregistrées, à savoir :

Type de licence	Prix	Observations (détails du calcul)
Licence dirigeant	**20.00€**	Prise en charge par le club
Licence adulte compétition	**140.00€**	107€ (ligue) + 33€ cotisation club
Licence loisirs adulte	**84.00€**	51€ (ligue) + 33€ cotisation club
Licence jeune minime et plus jeune	**60.00€**	31€ (ligue) + 29€ cotisation club
Licence jeune minime et plus jeune demi-tarif*	**44.50€**	15.50€ (ligue) + 29€ cotisation club
Licence jeune cadet et junior	**80.00€**	31€ (ligue) + 49€ cotisation club
Licence jeune cadet et junior demi-tarif*	**64.50€**	15.50€ (ligue) + 49€ cotisation club

**Pour pouvoir bénéficier du demi-tarif, il faut avoir au moins deux jeunes de la même famille licenciés au club (de la catégorie poussin à junior). Ce demi-tarif s'applique également pour un seul jeune de la même famille à condition que les deux parents soient également licenciés.*

A NOTER :
En cas de problème pour calculer votre montant dû, n'hésitez pas à envoyer un mail à jean.cucheval@club-internet.fr. Vous recevrez en retour le montant exact à faire figurer sur votre paiement (trop de paiements réalisés ne correspondent pas en effet à la somme dûe).

Pour rappel, un dossier complet doit comporter :

- la demande de licence imprimée et signée,
- le certificat médical si demandé par la FFTRI,
- le paiement par chèque à l'ordre du LYS CALAIS TRIATHLON,
- les autorisations parentales nécessaires.

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS VALIDEE AUPRES DE LA FFTRI.
A COMPTER DU 31/12/2020, UNE PENALITE DE 20€ SERA APPLIQUEE POUR LES RETARDATAIRES.

Envoi du dossier complet par courrier avant le 11/12/2020 :
Monsieur Jean CUCHEVAL
Président du LYS CALAIS TRAITHLON
10 rue de la Mairie 62380 ACQUIN WESTBECOURT

Nous vous demandons de ne pas vous y prendre trop tard pour le renouvellement de vos licences, un temps de traitement administratif nous étant nécessaire pour assurer un suivi de qualité.

Nous vous remercions toutes et tous de votre compréhension, et comptons sur votre présence parmi nous pour la prochaine saison 2021.

Bien cordialement.

Les Membres du Bureau Directeur.